



Conditions Générales de Vente

Informations relatives à la tarification :

- Les visites sont possibles selon les disponibilités indiquées par l'agenda en ligne sur le site web <http://faustinebruneault.wixsite.com/followzeguide> .
- Les modes de règlement acceptés sont le chèque, le virement et les espèces. La TVA n'est pas applicable selon l'article 293B du Code Général des Impôts.
- Les prix indiqués ne concernent que la prestation de guidage ou/et d'animation touristique. Ils ne comprennent pas les frais éventuels de déplacement, les entrées payantes en musée ou site touristique, les repas et les dépenses personnelles.
- Followzeguide n'est pas une agence de voyage. Seules les prestations de guidage et d'animation touristique sont facturées. Aucune prestation annexe (repas, transport ...) ne sera englobée dans la facture.

Informations relatives à la réservation (GROUPES) :

- La réservation doit être effectuée au minimum 10 jours avant la date prévue pour la prestation.
- La réservation devient effective après réception du devis, daté et signé par le client. Sans réponse de la part du groupe, l'option est annulée. Un acompte correspondant à 33% du montant de la facture sera demandé.
- Le complément de règlement se fera le jour de la visite par chèque, virement ou espèces. En cas d'annulation moins de 72h avant le jour de la prestation, l'acompte ne sera pas remboursé.
- Une facture vous sera remise à l'issue de la prestation.

Informations relatives à la prestation :

Prestation « Visites Nature et Patrimoine » GROUPES

- Les parcours Patrimoine & Nature sont prévus pour 35 personnes au maximum.
- Les visites guidées se font à pied. Elles se font à un rythme raisonnable, il ne s'agit pas de réaliser un exploit sportif. Sauf exceptions, les points de rendez-

vous des visites P&N ne sont pas accessibles aux autocars, mais uniquement aux véhicules légers.

- Les visites proposées se font tout ou partie à l'extérieur. Veuillez adapter votre tenue vestimentaire à la météo et à l'itinéraire de visite. Dans tous les cas, prévoyez des chaussures de marche ou de trail.
- Les visites proposées ne comportent aucun risque particulier. Je décline toute responsabilité en cas d'accident éventuel, indépendant de ma volonté. Chaque participant est invité à souscrire une assurance responsabilité civile.
- Lorsque, avant la date prévue de la prestation, je me trouve contrainte d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, le groupe peut, après en avoir été informé ; soit résilier la demande ; soit accepter la modification proposée.
- Toute modification par le groupe concernant les caractéristiques de la prestation (nombre de personnes, lieu de rendez-vous, horaires ...) doit faire l'objet d'un accord préalable avec moi. Elle sera prise en compte sous réserve de disponibilité.
- Le point de départ de la visite se tient sur le lieu de rendez-vous communiqué (nom toponymique et coordonnées GPS). Ainsi, le groupe est amené à me retrouver directement sur place.
- L'heure indiquée est celle du début de la visite. Je vous invite donc à vous présenter 15 minutes auparavant.
- Concernant tout retard éventuel, il est préférable d'avertir du retard au plus tôt par téléphone mobile.
- L'intégralité de la prestation devra être réglée si le groupe ne se présente pas le jour de la visite sans m'avoir prévenue.
- Si la visite devait s'interrompre en raison de la météo (intempéries), il ne sera procédé à aucun remboursement. En revanche, un pourcentage sur une autre visite prévue pourra être envisagé.

Prestation « Visites Nature et Patrimoine » INDIVIDUELS

- Les visites P&N organisées pour les individuels sont au tarif unique de 10.00 € quelle soit la taille du groupe (35 personnes max).
- La réservation est obligatoire et se fait par mail (followzeguide@free.fr) ou par téléphone : 07 83 39 51 12
- Le règlement se fait le jour de la visite par chèque ou par espèces.
- La visite commence à l'heure indiquée. Veuillez vous présenter 15 minutes avant le départ et prévenir en cas de retard au lieu de rendez-vous communiqué (nom toponymique et coordonnées GPS).
- La visite n'a lieu qu'à partir de 5 personnes inscrites. Vous serez prévenus par mail ou téléphone de l'annulation de la visite au plus tard 24h à l'avance.
- La visite peut être annulée en fonction de la météo et reportée à une date ultérieure.
- En cas d'empêchement de votre part, merci de m'en informer le plus tôt possible.
- Les circuits proposés ne comportent aucun risque particulier, je décline toute responsabilité en cas d'accident éventuel, indépendant de ma volonté. Chaque participant est invité à souscrire une assurance RC.

*Followzeguide est une micro-entreprise enregistrée à l'URSAFF de l'Ain.
Code APE 79.90Z – SIREN 824 997 860 – RCPRO Aviva n° 77605822
TVA non applicable selon l'article 293 B du CGI*

- Les visites guidées se font à pied. Elles se font à un rythme raisonnable, il ne s'agit pas de réaliser un exploit sportif. Les points de rendez-vous des visites P&N ne sont accessibles qu'aux véhicules légers.
- Les visites proposées se font tout ou partie à l'extérieur. Veuillez adapter votre tenue vestimentaire à la météo et à l'itinéraire de visite. Dans tous les cas, prévoyez des chaussures de marche ou de trail.

Prestation « Visites thématiques en autocar » GROUPES

- Les visites thématiques en autocar sont prévues pour un autocar standard (max 78 places) sans étage. Les itinéraires sont reconnus et je vous fournis l'itinéraire, le point de rendez-vous et le kilométrage que vous transmettez à l'entreprise à laquelle vous louez votre autocar.
- Les visites se font dans l'autocar que vous avez loué. La location du car et le kilométrage supplémentaire sont à vos frais.
- La prestation comprend uniquement la visite guidée. Toutes dépenses supplémentaires (entrée dans un musée ou un site touristique, repas, dépenses personnelles, location de l'autocar, kilométrage supplémentaire) restent à votre charge. Vous venez me chercher à un point de rendez-vous prévu sur le contrat (nom toponymique et coordonnées GPS) et me déposez au même endroit à l'issue de la prestation. Vous devez prévoir une place assise ainsi qu'un micro pour que je puisse réaliser le guidage.
- Les visites proposées ne comportent aucun risque particulier. Je décline toute responsabilité en cas d'accident éventuel, indépendant de ma volonté. Chaque participant est invité à souscrire une assurance responsabilité civile.
- Lorsque, avant la date prévue de la prestation, je me trouve contrainte d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, le groupe peut, après en avoir été informé ; soit résilier la demande ; soit accepter la modification proposée.
- Toute modification par le groupe concernant les caractéristiques de la prestation (nombre de personnes, lieu de rendez-vous, horaires ...) doit faire l'objet d'un accord préalable avec moi. Elle sera prise en compte sous réserve de disponibilité.
- Le point de départ de la visite se tient sur le lieu de rendez-vous communiqué (nom toponymique et coordonnées GPS). Ainsi, le groupe est amené à me retrouver directement sur place.
- L'heure indiquée est celle du début de la visite.
- Concernant tout retard éventuel, il est préférable d'avertir du retard au plus tôt par téléphone mobile.
- L'intégralité de la prestation devra être réglée si le groupe ne se présente pas le jour de la visite sans m'avoir prévenue.
- Si la visite devait s'interrompre en raison de la météo (intempéries), il ne sera procédé à aucun remboursement. En revanche, un pourcentage sur une autre visite prévue pourra être envisagé.

Prestation « Rallyes touristiques et jeux numériques» INDIVIDUELS

- Les rallyes touristiques et jeux numériques sont à réaliser en autonomie après téléchargement de l'application EnigmApp et déblocage de l'énigme sur votre smartphone.
- Les visites proposées se font tout ou partie à l'extérieur. Veuillez adapter votre tenue vestimentaire à la météo et à l'itinéraire de visite. Dans tous les cas, prévoyez des chaussures de marche ou de trail.
- Le point de départ de l'animation se tient sur le lieu communiqué (nom toponymique et coordonnées GPS).
- Vous devrez télécharger gratuitement l'application EnigmApp sur Internet [<http://www.enigmapp.fr/>]. Après paiement de votre part, je vous fournis le code d'accès à l'énigme que vous souhaitez résoudre. La validité de ce code est illimitée, cependant vous vous engagez à ne pas le communiquer à autrui.
- Vous devez vous assurer que votre Smartphone vous permet bien de charger l'application et que votre téléphone a une mémoire suffisante pour que le jeu puisse fonctionner correctement. Dans le cas contraire, Followzeguide ne saurait être mis en cause et aucun remboursement ne pourra être envisagé.
- Les animations touristiques se font en autonomie, à pied pour les jeux numériques ou en voiture pour les rallyes touristiques et ne comportent pas de risques particuliers, je décline toute responsabilité en cas d'accident éventuel, indépendant de ma volonté. Chaque participant est invité à souscrire une assurance responsabilité civile.
- Il n'est pas rare de subir à l'improviste des difficultés, voire l'impossibilité d'accéder à certains sites ou de rencontrer des zones de travaux sur le parcours et ce, indépendamment de ma volonté. Dans ce cas, merci de m'en informer le plus rapidement possible. Aucun remboursement ne sera effectué car la validité du code est illimitée et vous permet d'utiliser la prestation à une date ultérieure.
- Je vous rappelle que l'utilisation du téléphone portable est incompatible avec la conduite de véhicules. Si vous réalisez un rallye, vous devez être à l'arrêt lorsque vous consultez votre téléphone ou bien vous devez confier votre mobile à un de vos passagers.
- La prestation comprend uniquement le code d'accès à l'énigme. Toutes dépenses supplémentaires (entrée dans un musée ou un site touristique, repas, dépenses personnelles...) restent à votre charge.
- L'intégralité du montant de la prestation devra être réglée afin d'obtenir le code d'accès à l'énigme.